**Dans notre société, c’est au sein de l’institution familiale que sont définies la parenté et la filiation, la famille étant fondée jusqu’à maintenant sur le mariage, même si cette liaison mariage/famille est moins prégnante, alors que depuis la fin du XVIIIe siècle l’amour est considéré comme la forme légitime de l’union entre un homme et une femme.**

**Dans Les Structures élémentaires de la parenté, Claude Lévi-Strauss affirme que l’apparition de la culture, en tant que processus de maîtrise de la nature, se manifeste par la prohibition de l’inceste et l’échange des femmes, procédure sociale et économique et non démarche amoureuse. Il a fallu effectivement attendre le XIXe siècle pour que se généralise en Europe la famille conjugale et non tribale, assortie de sentiments amoureux, dans le contexte du déclin de l’aristocratie et du développement de la bourgeoisie.**

**Les changements économiques, sociaux et démographiques de la seconde moitié du XXe siècle ont bouleversé le schéma de la famille dite « classique », fondée sur le mariage de parents vivant ensemble avec leurs enfants. Ces nouveautés sont de deux ordres :**

* **Les évolutions sociologiques de la famille : on passe de la famille traditionnelle à la famille relationnelle, investie d’un rôle de socialisation (démocratisation de la famille, autonomisation de la famille et des femmes, contrôle de la sexualité et de la conception).**
* **Les transformations conjugales et parentales de la famille : apparaissent les notions de pluri-parentalité, de famille monoparentale, concubine, recomposée, adoptive, d’accueil ou encore homoparentale, avec toutes les problématiques de parenté et de filiation que ces nouveaux modèles engendrent.**

#### La famille accompagne les phénomènes sociaux plus qu’elle ne les subit.

**Ces changements sociétaux radicaux ont eu lieu à partir de la seconde moitié du XXe siècle. D’ordre économique (hausse du chômage et de la précarité), social (émancipation des femmes et prise en compte des droits des enfants) et démographique (baisse de la fécondité, hausse des séparations et des divorces, allongement de la durée de la vie et hausse du revenu des grands-parents), ils ont bouleversé le schéma de la famille dite « classique » des années 1930, stable et fondée sur le mariage. Ils ont à la fois produit et accompagné une multiplication et une diversification des configurations familiales en regard d’une institution fondée sur le mariage de parents vivant ensemble avec leurs enfants (modèle nucléaire).**

**Ce phénomène a pu conduire certains observateurs à parler de « crise de la famille »...**

**L’Espace de rencontre est un lieu tiers, neutre et transitoire qui permet aux parents et à leurs enfants d’établir, de reprendre ou de maintenir des relations lorsque l’exercice des droits de visite est interrompu ou rendu difficile dans un contexte de séparation ou de conflit.**